

L'application **ECECA** sera disponible du 12 au 15 octobre 2018 inclus

L'application est visible par les directeurs ou par les personnes d'une école recevant l'habilitation de l'IEN en charge de la circonscription.

**L'accès à l'application** se fait via le portail ARENA disponible dans idéal (avec votre clé OTP) :

<https://ideal.ac-lyon.fr> dans la rubrique « Enquêtes et Pilotage > Résultats des élections CE-CA > Résultats des élections de parents d'élève ».

*Si cette rubrique n'apparaît pas, vous devez contacter l'IEN de votre circonscription pour qu'il vous attribue une délégation de l'application ECECA dans SOLARIS.*

### IMPORTANT :

**Vous devez tester au plus tôt, avant le vendredi 12 octobre, l'accès à l'application.**

**Le pictogramme  qui permet de faire la saisie n'apparaîtra que le jour de l'ouverture de la campagne de saisie.**

**Synthèse des étapes** à effectuer dans ECECA :

<b>Etape 1</b>	<b>Etape 2</b>	<b>Etape 3</b>	<b>Etape 4</b>	<b>Etape 5</b>
Saisir les résultats du vote	Calculer la répartition des sièges	Enregistrer les données	Transmettre pour validation	Télécharger le PV rempli

### **Etape 1 : saisir les résultats du vote**

Dans la rubrique « Participation », vous devez saisir :

- le nombre d'inscrits
- le nombre de votants
- le nombre de bulletins nuls ou blancs
- le nombre de sièges à pourvoir

Dans la rubrique « Répartition détaillée des sièges », vous devez saisir :

- le nombre de candidats titulaires
- le nombre de suffrages obtenus par liste

(\*) Cas particulier de carence : si aucun candidat ne s'est présenté, saisir uniquement :

- le nombre d'inscrits
- le nombre de sièges à pourvoir

### **Etape 2 : calculer la répartition des sièges**

- Cliquez sur le bouton « **Calculer la répartition** » permet de calculer le nombre de sièges attribués à chaque liste.

Un message (non bloquant) vous alerte en cas de carence ou de déficit de candidats.



### Etape 3 : enregistrer les données

- Le bouton « **Enregistrer les données** » enregistre les données et active la fonctionnalité de transmission des résultats.

Un message (non bloquant) vous alerte à nouveau en cas de carence ou de déficit de candidats.

### Etape 4 : transmettre pour validation

- Le bouton « **Transmettre pour validation** » permet de transmettre vos résultats sont transmis à la DSDEN.

**Attention** : vous ne pourrez plus modifier votre saisie après la transmission. Si une rectification doit être faite, vous devez envoyer un mail avec les modifications à saisir à la DSDEN de votre département :

Ain : [ce.ia01-desco@ac-lyon.fr](mailto:ce.ia01-desco@ac-lyon.fr)

Loire : [ce.ia42-divel-sco@ac-lyon.fr](mailto:ce.ia42-divel-sco@ac-lyon.fr)

Rhône : [ce.ia69-polejuridique@ac-lyon.fr](mailto:ce.ia69-polejuridique@ac-lyon.fr)

### Etape 5 : télécharger le PV rempli

- Le bouton « **Télécharger le PV rempli** » permet d'éditer le PV avec les résultats du vote.

**Le PV papier n'est pas transmis à la DSDEN.**

Le procès-verbal signé doit être affiché dans votre établissement, et vous devez également en garder une copie. Il n'y a plus d'envoi du PV papier signé à la DSDEN, ni par courrier/fax, ni par l'application ECECA.



Un guide utilisateur est en ligne [Documentation](#) depuis l'application :

**Pour tout problème technique vous pouvez contacter le guichet unique au 04.72.80.64.88**